



Compte rendu du groupe de travail Relocalisation des services du MAA

2 février 2021

Le groupe de travail relatif à la relocalisation des services du MAA s'est réuni en visioconférence le 2 février 2021 sous la présidence de Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint, accompagné de Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine.

L'Alliance du Trèfle est représentée par Frédérique Lucas et Annick Pinard.

Marc Rauhoff présente un diaporama qui fait le point sur les travaux et les projets immobiliers sur les différents sites de l'administration centrale.

Varenne : travaux sur le bâtiment E

Les travaux n'ont débuté qu'en octobre 2020, car le démarrage a été retardé par la crise sanitaire, et leur fin est prévue au premier trimestre 2022.

Un planning prévisionnel des travaux bruyants est établi avec une communication hebdomadaire auprès des agents de l'administration centrale (mail « Infos travaux »), afin qu'ils puissent s'organiser en télétravail sur les périodes de pic de bruit. Les travaux les plus bruyants ont été organisés sur la période où la fréquentation était faible (mi-décembre/mi-janvier).

Le suivi des travaux est aussi possible pour les agents par une rubrique sur l'intranet (photographies) et via une plaquette qui a eu beaucoup de succès.

La mise en place de la grue a entraîné la fermeture de la rue de Varenne pendant 3 jours (vendredi-samedi-dimanche).

Les travaux les plus bruyants de démolition des sheds et du hall d'entrée, centrés sur les congés de fin d'année, sont terminés. Certaines actions qui n'avaient pas été repérées au départ comme bruyantes, se révèlent au final très bruyantes.

Des cloisons acoustiques et une double bâche acoustique ont été installées mais pas partout pour ne pas diminuer la luminosité.

S'il n'y a pas eu de plainte émanant des agents pour les travaux (beaucoup de télétravail), certains voisins se plaignent et une rencontre avec eux est prévue prochainement.

Les travaux entraînent la neutralisation du parking sous-terrain de Varenne, qui est reporté sur celui de Barbet de Jouy. Actuellement, compte tenu du développement du télétravail lié à la situation sanitaire, une marge 5 de 6 places est disponible chaque jour.

Les cours n° 3 et 4 et partiellement la cour n° 2 sont neutralisées.

Un exercice d'évacuation incendie a été organisé le 27 janvier. Tous les agents présents ont été rassemblés dans la cour n° 1, sans perturbation sur la rue de Varenne. Les ouvriers des entreprises sur le chantier ont également participé à cet exercice d'évacuation.

La neutralisation des salles de réunion a peu d'impact en cette période de pandémie où peu de réunions sont organisées en présentiel. Marc Rauhoff rappelle qu'il est important de penser à annuler les réservations de salle. Un rappel sera fait.



Site du Ponant

La nécessité d'occuper ce nouveau site est liée aux travaux du bâtiment E de Varenne et aux travaux de la fédération des mutuelles à proximité du site de Vaugirard pour permettre une dédensification du site afin d'éviter les nuisances.

Le 12 octobre 2020, les personnels du service de la modernisation présents sur Varenne ont déménagé.

Le zoning de la deuxième phase de déménagement (desserrement de Vaugirard) est en cours de finalisation, avec un déménagement prévu dans la deuxième quinzaine de février, après validation du plan définitif par la secrétaire générale.

Suite aux échanges entre l'opérateur et la DCI, l'accès définitif au Réseau Informatique de l'État est prévu pour la mi-février. En attendant les agents utilisent des « galets 4 G ».

Les organisations syndicales interrogent l'administration sur les points suivants :

- Restauration collective

Les agents peuvent accéder au restaurant de la préfecture d'Île-de-France.

- Réception du courrier

Normalement tout le courrier doit arriver à Varenne, où il est trié puis redistribué. Il existe une navette courrier entre Varenne et Le Ponant.

- Cloisonnements prévus pour les grands bureaux des 1^{er} et 2^{ème} étages

Les cloisonnements ont été réalisés en tenant compte de la ventilation.

- Positionnement des agents venant de Vaugirard au rez-de-chaussée

Lors de la visite des locaux en octobre, il avait été annoncé que le rez-de-chaussée serait occupé par des salles de réunion/formation. Or, lors de la visite de la semaine précédente, il a été indiqué que certains agents du service de la modernisation (bureau de l'informatique de proximité - BIP) y seraient localisés. Or ces locaux sont sombres, avec des moquettes sales, et des surfaces par agent comprises entre 7 et 9m².

Les agents du BIP ont été choqués de voir la différence de traitement entre les différents bureaux du service de la modernisation, et auraient attendu une meilleure reconnaissance compte tenu de leur investissement pendant la crise Covid-19.

L'administration précise que le micro-zoning n'est pas encore terminé et qu'il n'est pas question de traiter plus mal certaines catégories d'agents, notamment ceux du BIP qui ont permis à tous les agents de l'administration centrale de disposer d'un ordinateur portable.

Le rez-de-chaussée fait partie de l'espace disponible et la qualité des locaux est supérieure à celle des bureaux de Vaugirard. L'espace des 1^{er} et 2^{ème} étages seront aussi optimisés.

Le film sur les vitres peut être retiré pour améliorer la luminosité selon l'utilisation de la salle et un nettoyage en profondeur des moquettes est prévu.

A la demande de retrait des moquettes pour éviter les allergies, l'administration indique qu'il n'est pas prévu de les retirer car la moquette affaiblit les nuisances sonores et celles du Ponant sont claires, permettant une luminosité satisfaisante dans les locaux.

Toulouse Auzeville

Beaucoup de travaux sont prévus en 2021 sur ce site.

➤ Transformation de l'ex-salle informatique

Sont prévus la création d'un lieu unique et convivial de restauration, l'aménagement d'un coin préparation, la création de salles de réunion équipées de visioconférence, la rénovation des sanitaires et la rénovation des espaces de stockage informatique.

Le maître d'œuvre a changé et un nouvel aménagement de l'espace est prévu. La salle transformée en lieu de convivialité offrira une terrasse extérieure protégée des riverains.

La récupération de la chaleur en provenance du data center n'a pas été étudiée à ce stade.

La fin des travaux est programmée avant l'été 2022.

➤ Étanchéité

Le programme comprend le repérage et le traitement des fuites, la dépose et la reprise des revêtements bitumés et des pentes dans les zones d'eaux stagnantes, la reprise des couvertines, une étude de dimensionnement des évacuations d'eaux pluviales et une étude de faisabilité d'une installation photovoltaïque.

Le planning reste inchangé (juin 2021 à mars 2022).

➤ Mise aux normes du quai de chargement

Le souci majeur est que le quai n'est pas perpendiculaire à la voie d'accès, ce qui complique les manœuvres des poids lourds, la dépose des hayons sur le quai et l'utilisation du monte-charge. Un maître d'œuvre est recruté et il faudra intégrer dans l'étude la remise du quai perpendiculaire à la voie.

La date prévisionnelle de réception des travaux est juin 2021.

➤ Contrôle d'accès (CEPHYA III)

La bascule du contrôle d'accès (CEPHY III) a pris du retard du fait de la complexité du dispositif, qui doit être articulé avec le dispositif parisien, des retards d'entreprises et de l'impact de la crise sanitaire. La réception provisoire est prévue début mars et la réception définitive début mai.

Barbet de Jouy

➤ AURI

Des devis sont en cours pour des travaux d'électricité et le changement du disjoncteur électrique est programmé début 2021.

➤ Requalification de l'entrée du bâtiment

Les études seront réalisées en 2021 et les travaux en 2022, après ceux de Varenne car les deux parkings ne peuvent pas être neutralisés en même temps.

Chantiers transversaux

Huisseries

Sur Varenne, 97 fenêtres ont été remplacées et les discussions sont en cours avec l'architecte des bâtiments de France pour étendre le remplacement sur le bâtiment C (y compris galerie Sully).

Sur Barbet de Jouy, 140 fenêtres ont été remplacées (donnant sur la rue de Varenne). Un maître d'œuvre a été recruté pour la poursuite du remplacement des huisseries (donnant sur la rue Barbet de Jouy puis sur la cour intérieure).



➤ Signalétique

La signalétique est installée partout. Des études pour la signalétique du bâtiment E seront lancées au 1^{er} trimestre 2021.

Le choix a été fait d'une signalétique facile à modifier lors des déménagements, notamment ceux qui auront lieu à la fin des travaux sur le bâtiment E.

Questions diverses

1. Site de Vaugirard

➤ Activité dans les anciens locaux de restauration

Les agents de la DGAL, qui n'ont toujours pas de solution de restauration collective pour déjeuner avant 12h45, ont remarqué que les anciens locaux de restauration (fermés depuis le premier confinement) étaient éclairés et qu'un « marquage Covid » avait été mis en place sur les tables.

L'administration indique qu'il n'y a eu aucun accord avec la société et qu'elle ne sait pas qui utilise ces locaux. Par ailleurs, le SRH est toujours à la recherche d'une autre solution permettant aux agents de la DGAL de déjeuner plus tôt.

➤ Informations sur les travaux sur les locaux de la fédération des mutuelles

Alors qu'ils reçoivent chaque semaine des informations précises sur les travaux du site de Varenne, les agents du site de Vaugirard regrettent de n'avoir aucune information sur les travaux portant sur le bâtiment qui jouxte celui du MAA et qui occasionnent de fortes nuisances sonores.

L'administration n'a que peu d'informations sur Vaugirard. Un responsable des travaux, contacté par téléphone devait donner en octobre un planning des travaux, mais il n'a pas tenu ses engagements malgré la relance de la secrétaire générale.

➤ Projet de relocalisation de la DGAL sur le site Maine

L'administration rappelle que le bail du site de Vaugirard se termine en mars 2026 et que l'objectif du MAA est de se séparer du locatif pour un repositionnement dans les bâtiments domaniaux. Toutefois aucun schéma de localisation précise des services n'est à ce jour finalisé.

2. Végétalisation des bâtiments du MAA

L'architecte des bâtiments de France est opposé à la végétalisation du toit du bâtiment E de Varenne, estimant qu'une couche de 10 cm de terre végétale ne suffit pas.

La réflexion pour la végétalisation de la terrasse de Barbet de Jouy n'est pas avancée.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 24 mars à 9 h00.